

CESER Bourgogne-Franche-Comté - Séance plénière du 25 juin 2019

Déclaration des organisations syndicales du CESER Bourgogne Franche-Comté

CFDT CGT FO UNSA CFE-CGC CFTC FSU Solidaires

A plusieurs reprises le Ceser Bourgogne Franche-Comté s'est exprimé pour réclamer un contrôle réel, et, peser sur les stratégies des entreprises bénéficiant de financements publics (CICE, CICR, aides régionales....). Force est de constater qu'il n'a pas été entendu, la suppression programmée de 1050 emplois en France, dont 1000, sur le site belfortain de Général Electric (GE), 792 dans la seule entité turbines à gaz, en apporte une nouvelle preuve.

S'il n'est pas question de revenir ici sur l'historique du rachat de la branche énergie d'Alstom par GE en septembre 2015, après qu'Emmanuel Macron alors ministre de l'économie ait revu à la baisse les conditions de cette transaction en faveur du groupe américain contre l'engagement de la création de 1000 emplois en France à l'horizon 2018, retenons tout de même que les signes précurseurs à la situation actuelle n'ont pas été pris en compte par les élus à quelque niveau que ce soit :

- Transfert aux Etats-Unis de la fabrication de 3 des 7 modèles de turbines réalisés à Belfort entre 2016 et 2017,
- Suppression de 350 postes (sur un total de 800) à l'usine GE-Hydro Alstom de Grenoble qui produit les turbines des barrages en octobre 2017,
- Annonce d'un vaste plan de restructuration visant à recentrer l'entreprise sur l'aéronautique, la santé et l'énergie en novembre de la même année,
- Annonce de Général Electric que l'engagement de créer 1 000 emplois en France ne sera pas tenu en 2018.

Alors que de nombreux Etats, la France en premier lieu, s'interrogent sur les choix énergétiques du futur, il est probable que le gaz devrait représenter une composante importante du mix énergétique - d'ailleurs GE reconnaissait récemment un doublement des capacités à l'horizon 2040 – c'est le moment choisi pour l'annonce de ce plan social. Par ailleurs GE n'a jamais anticipé la montée en puissance des énergies renouvelables.

Ni l'Etat, ni la Région BFC ne peuvent se contenter d'accompagner la stratégie mise en place par Général Electric : fermeture de sites concurrentiels à ceux basés aux Etats-Unis, accroissement des dividendes versés aux actionnaires.

Pour le Ceser BFC le maintien de l'activité, des investissements pour accroître la production doivent être la priorité des acteurs politiques nationaux et régionaux.